



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFET DU BAS-RHIN

**Evaluation, prévention et réduction
du bruit dans l'environnement**

Annexe à l'arrêté préfectoral publiant
les cartes de bruit stratégiques
- Échéance 2017 -

Article R572-1 et suivants du code l'environnement

**CARTE DE BRUIT
STRATEGIQUE**

A 4

feuille 1/7

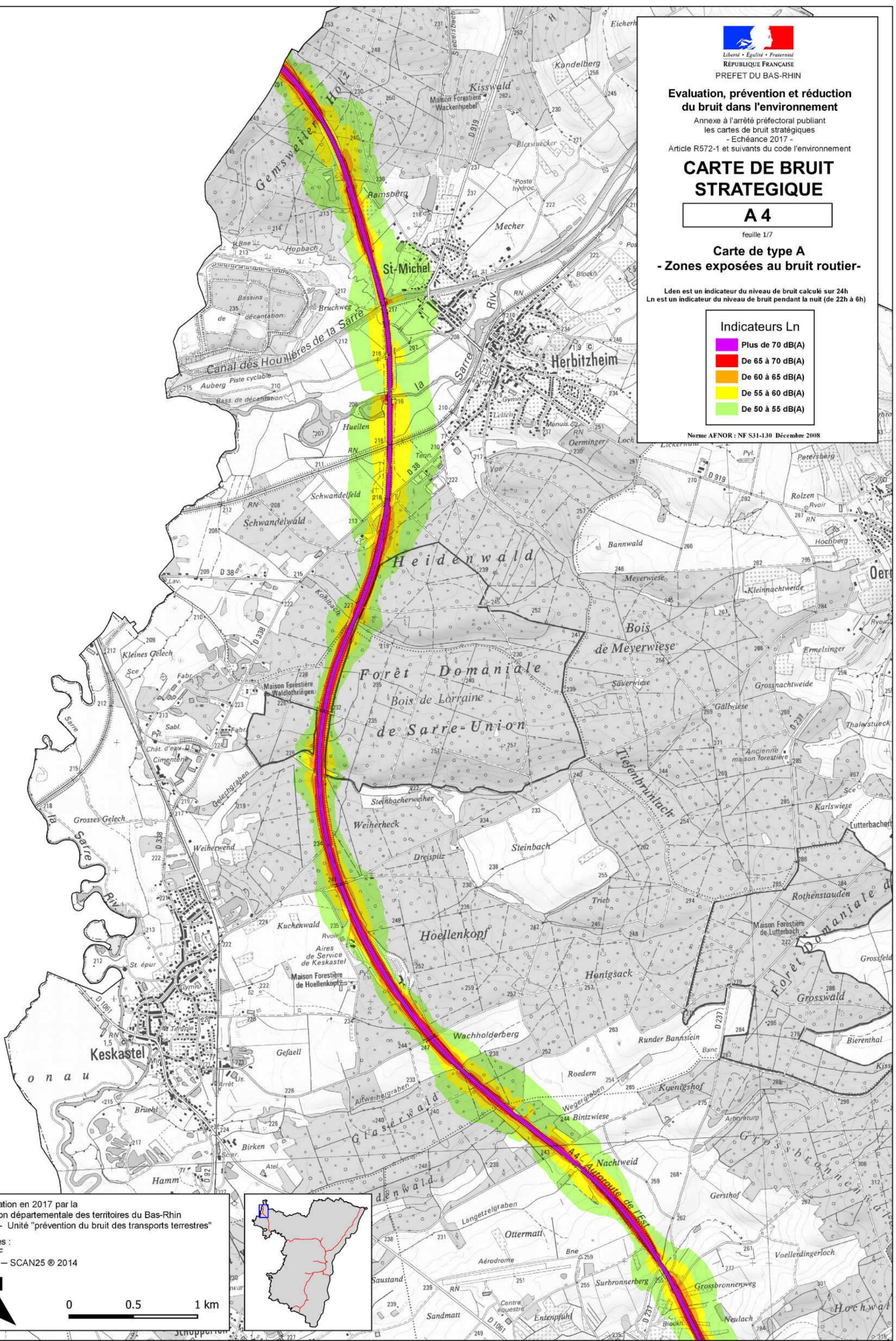
**Carte de type A
- Zones exposées au bruit routier -**

Lden est un indicateur du niveau de bruit calculé sur 24h
Ln est un indicateur du niveau de bruit pendant la nuit (de 22h à 6h)

Indicateurs Ln

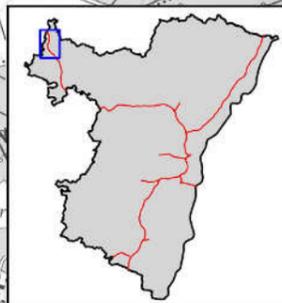
- Plus de 70 dB(A)
- De 65 à 70 dB(A)
- De 60 à 65 dB(A)
- De 55 à 60 dB(A)
- De 50 à 55 dB(A)

Norme AFNOR : NF S31-130 Décembre 2008



Réalisation en 2017 par la
Direction départementale des territoires du Bas-Rhin
SADT - Unité "prévention du bruit des transports terrestres"

Sources :
SANEF
© IGN - SCAN25 © 2014



0 0.5 1 km

Evaluation, prévention et réduction du bruit dans l'environnement

Annexe à l'arrêté préfectoral publiant les cartes de bruit stratégiques - Échéance 2017 -

Article R572-1 et suivants du code l'environnement

CARTE DE BRUIT STRATEGIQUE

A 4

feuille 2/7

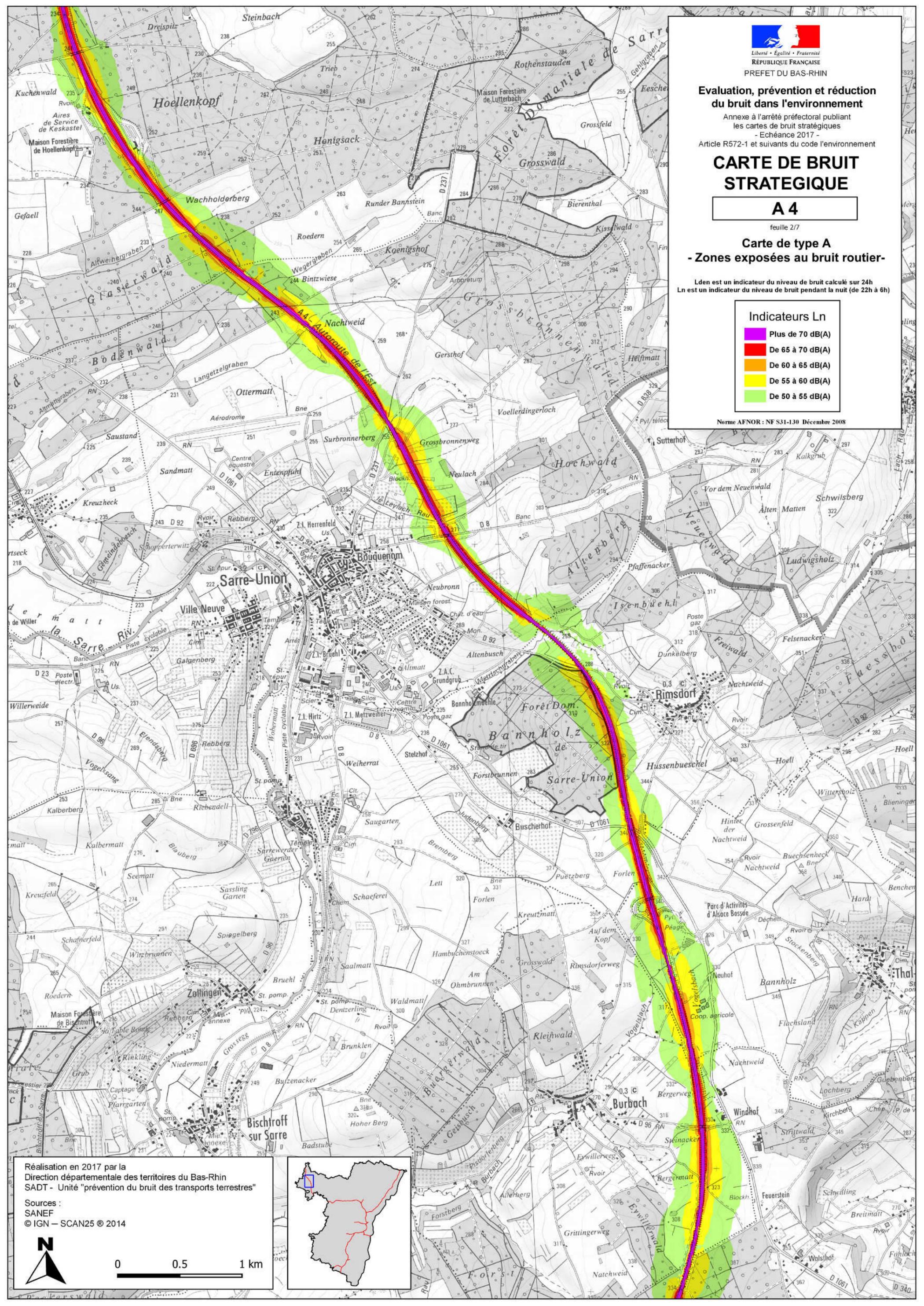
**Carte de type A
- Zones exposées au bruit routier -**

Lden est un indicateur du niveau de bruit calculé sur 24h
Ln est un indicateur du niveau de bruit pendant la nuit (de 22h à 6h)

Indicateurs Ln

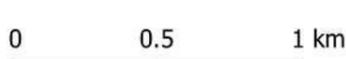


Norme AFNOR : NF S31-130 Décembre 2008



Réalisation en 2017 par la Direction départementale des territoires du Bas-Rhin SADT - Unité "prévention du bruit des transports terrestres"

Sources :
SANEF
© IGN - SCAN25 © 2014



**Evaluation, prévention et réduction
 du bruit dans l'environnement**

Annexe à l'arrêté préfectoral publiant
 les cartes de bruit stratégiques
 - Échéance 2017 -

Article R572-1 et suivants du code l'environnement

**CARTE DE BRUIT
 STRATEGIQUE**

A 4

feuille 3/7

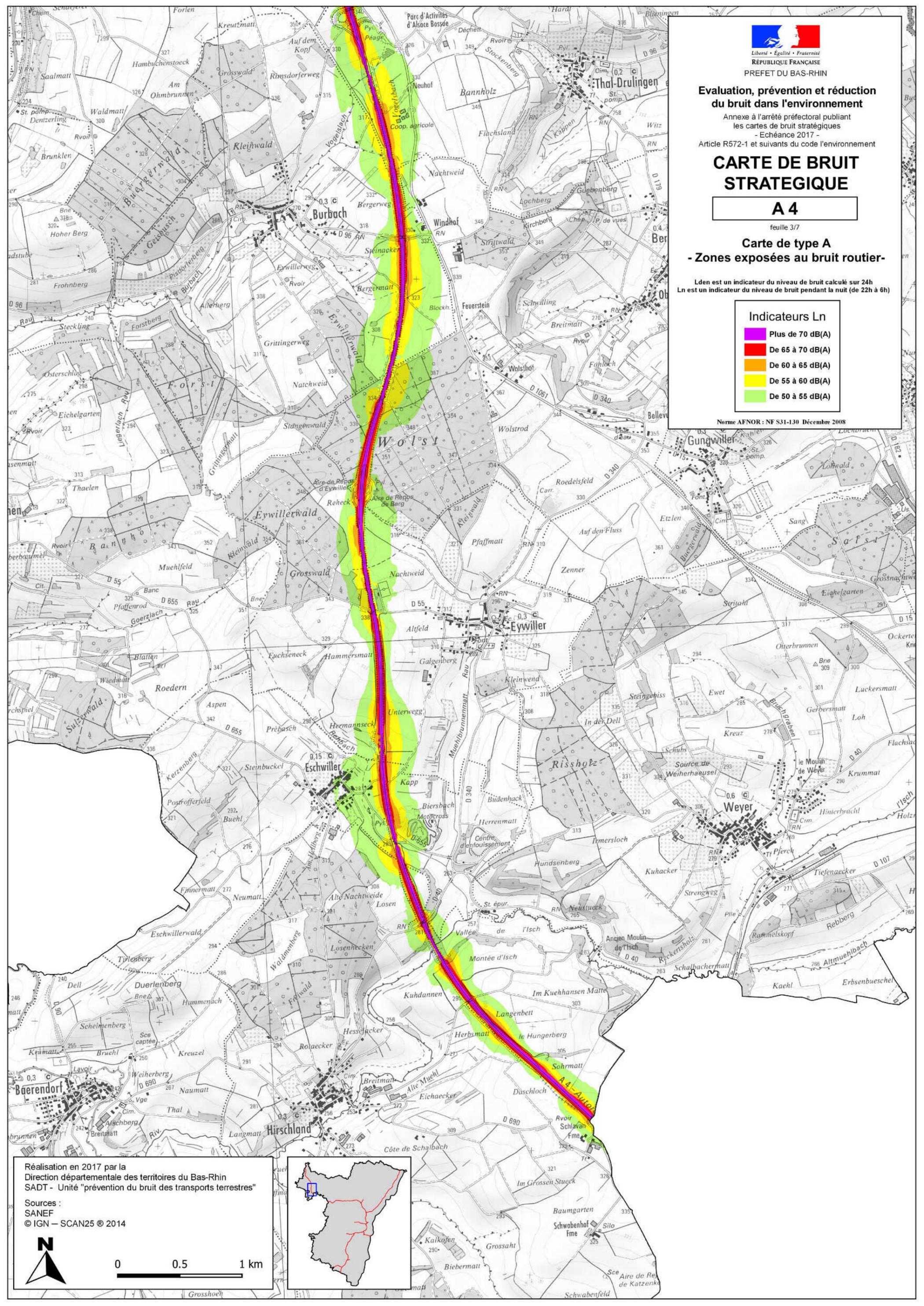
**Carte de type A
 - Zones exposées au bruit routier -**

Lden est un indicateur du niveau de bruit calculé sur 24h
 Ln est un indicateur du niveau de bruit pendant la nuit (de 22h à 6h)

Indicateurs Ln

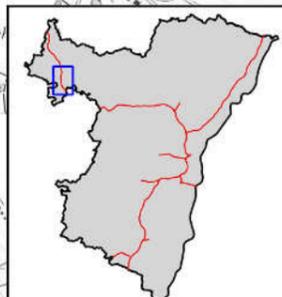
- Plus de 70 dB(A)
- De 65 à 70 dB(A)
- De 60 à 65 dB(A)
- De 55 à 60 dB(A)
- De 50 à 55 dB(A)

Norme AFNOR : NF S31-130 Décembre 2008



Réalisation en 2017 par la
 Direction départementale des territoires du Bas-Rhin
 SADT - Unité "prévention du bruit des transports terrestres"

Sources :
 SANEF
 © IGN - SCAN25 © 2014



0 0.5 1 km



Evaluation, prévention et réduction du bruit dans l'environnement

Annexe à l'arrêté préfectoral publiant les cartes de bruit stratégiques - Échéance 2017 - Article R572-1 et suivants du code de l'environnement

CARTE DE BRUIT STRATEGIQUE

A 4

feuille 4/7

Carte de type A - Zones exposées au bruit routier-

Lden est un indicateur du niveau de bruit calculé sur 24h
Ln est un indicateur du niveau de bruit pendant la nuit (de 22h à 6h)

Indicateurs Ln

- Plus de 70 dB(A)
- De 65 à 70 dB(A)
- De 60 à 65 dB(A)
- De 55 à 60 dB(A)
- De 50 à 55 dB(A)

Réalisation en 2017 par la Direction départementale des territoires du Bas-Rhin SADT - Unité "prévention du bruit des transports terrestres"

Sources :
SANEF
© IGN - SCAN25 © 2014



0 0.5 1 km





Evaluation, prévention et réduction du bruit dans l'environnement

Annexe à l'arrêté préfectoral publiant les cartes de bruit stratégiques - Échéance 2017 - Article R572-1 et suivants du code de l'environnement

CARTE DE BRUIT STRATEGIQUE

A 4

feuille 5/7

Carte de type A - Zones exposées au bruit routier -

Lden est un indicateur du niveau de bruit calculé sur 24h
L_n est un indicateur du niveau de bruit pendant la nuit (de 22h à 6h)

Indicateurs L_n

- Plus de 70 dB(A)
- De 65 à 70 dB(A)
- De 60 à 65 dB(A)
- De 55 à 60 dB(A)
- De 50 à 55 dB(A)

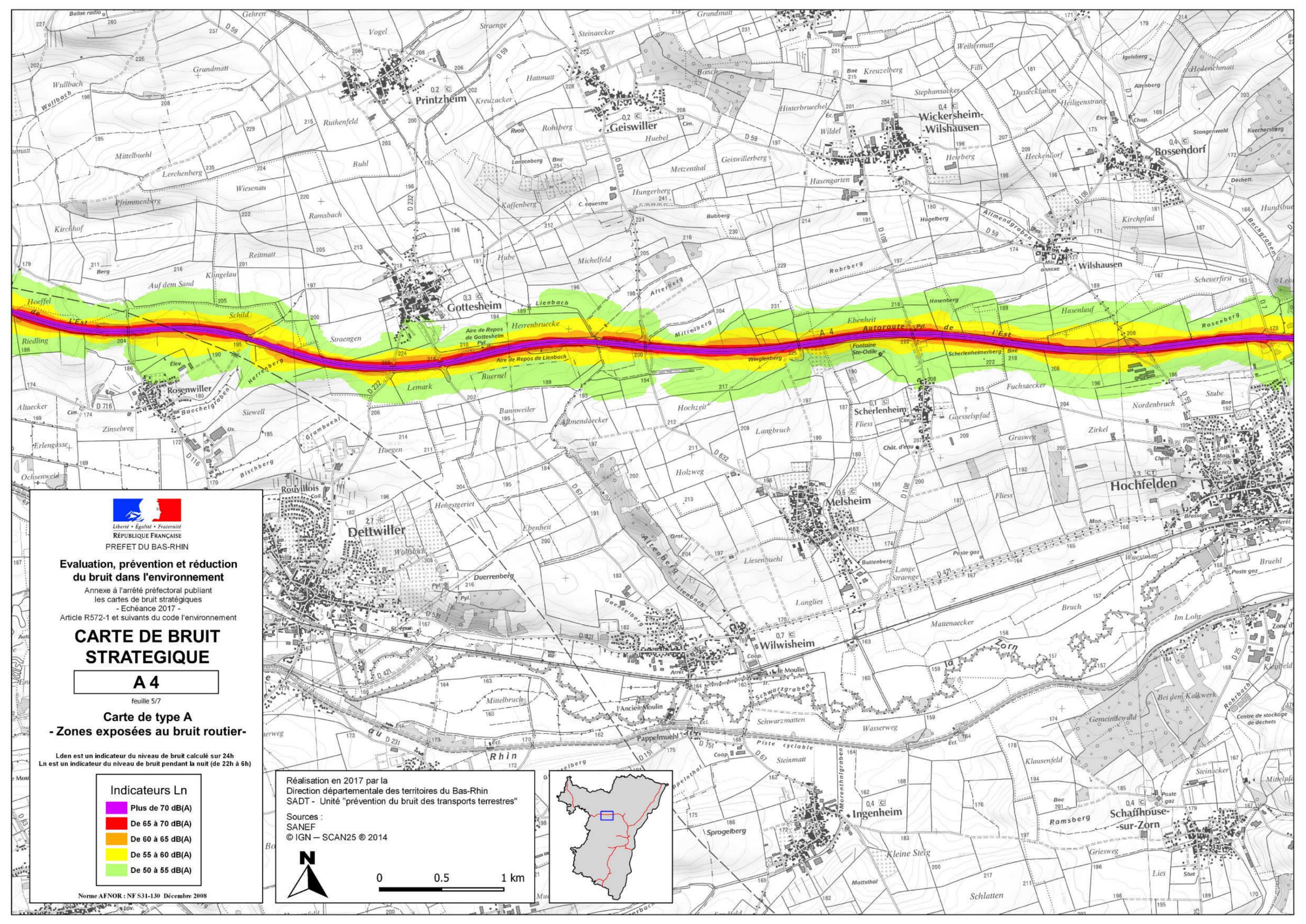
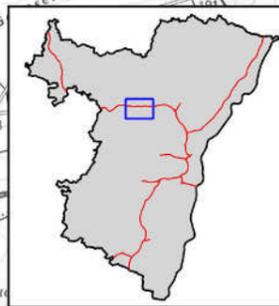
Norme AFNOR : NF S31-130 Décembre 2008

Réalisation en 2017 par la Direction départementale des territoires du Bas-Rhin SADT - Unité "prévention du bruit des transports terrestres"

Sources :
SANEF
© IGN - SCAN25 © 2014



0 0.5 1 km





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFET DU BAS-RHIN

Evaluation, prévention et réduction du bruit dans l'environnement

Annexe à l'arrêté préfectoral publiant les cartes de bruit stratégiques - Échéance 2017 - Article R572-1 et suivants du code de l'environnement

CARTE DE BRUIT STRATEGIQUE

A 4

feuille 6/7

Carte de type A - Zones exposées au bruit routier-

Lden est un indicateur du niveau de bruit calculé sur 24h
L_n est un indicateur du niveau de bruit pendant la nuit (de 22h à 6h)

Indicateurs L_n

- Plus de 70 dB(A)
- De 65 à 70 dB(A)
- De 60 à 65 dB(A)
- De 55 à 60 dB(A)
- De 50 à 55 dB(A)

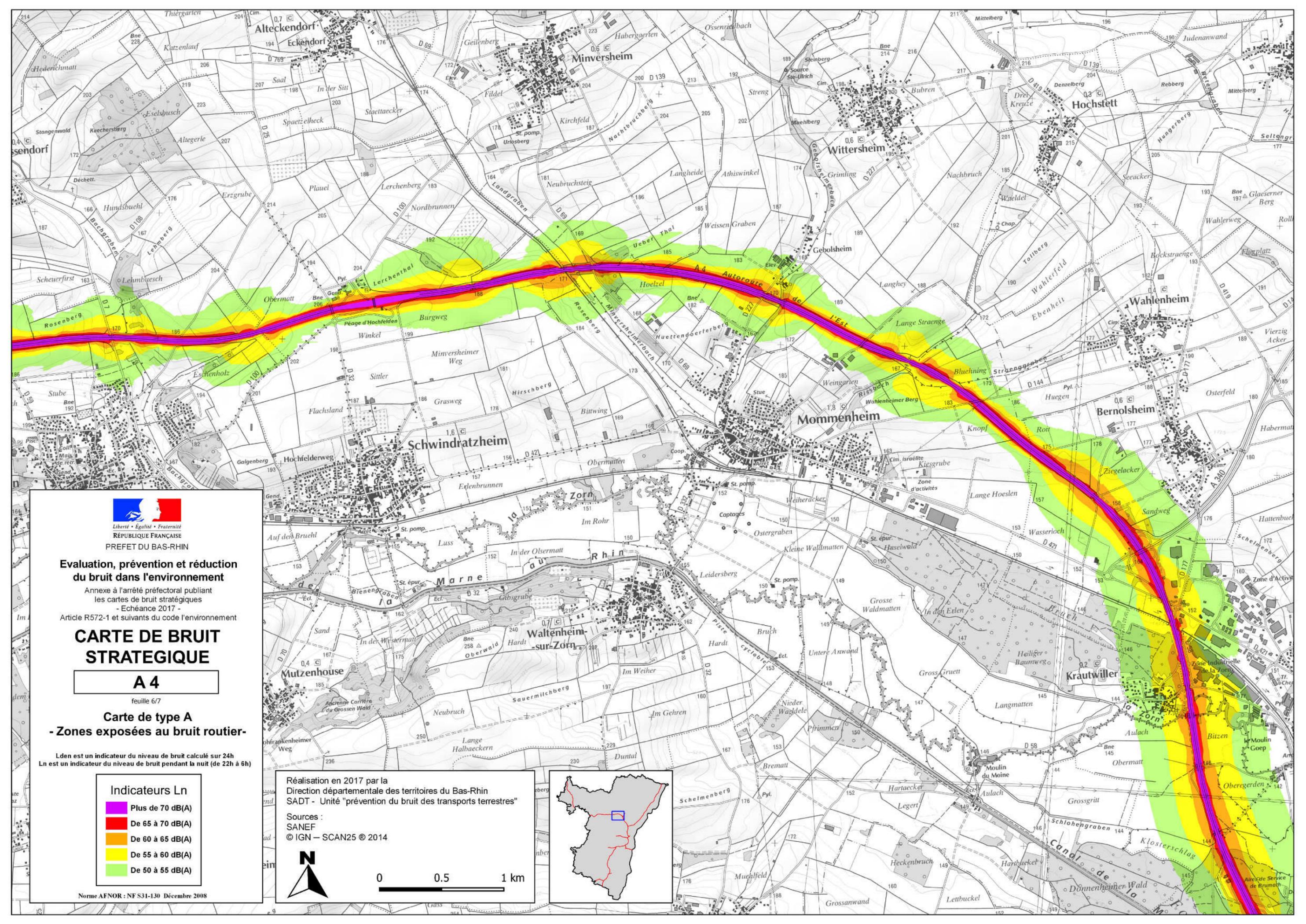
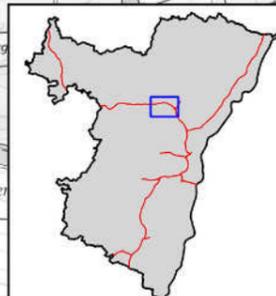
Norme AFNOR : NF S31-130 Décembre 2008

Réalisation en 2017 par la Direction départementale des territoires du Bas-Rhin SADT - Unité "prévention du bruit des transports terrestres"

Sources :
SANEF
© IGN - SCAN25 © 2014



0 0.5 1 km



**Evaluation, prévention et réduction
 du bruit dans l'environnement**
 Annexe à l'arrêté préfectoral publiant
 les cartes de bruit stratégiques
 - Échéance 2017 -
 Article R572-1 et suivants du code l'environnement

CARTE DE BRUIT STRATEGIQUE

A 4

feuille 7/7

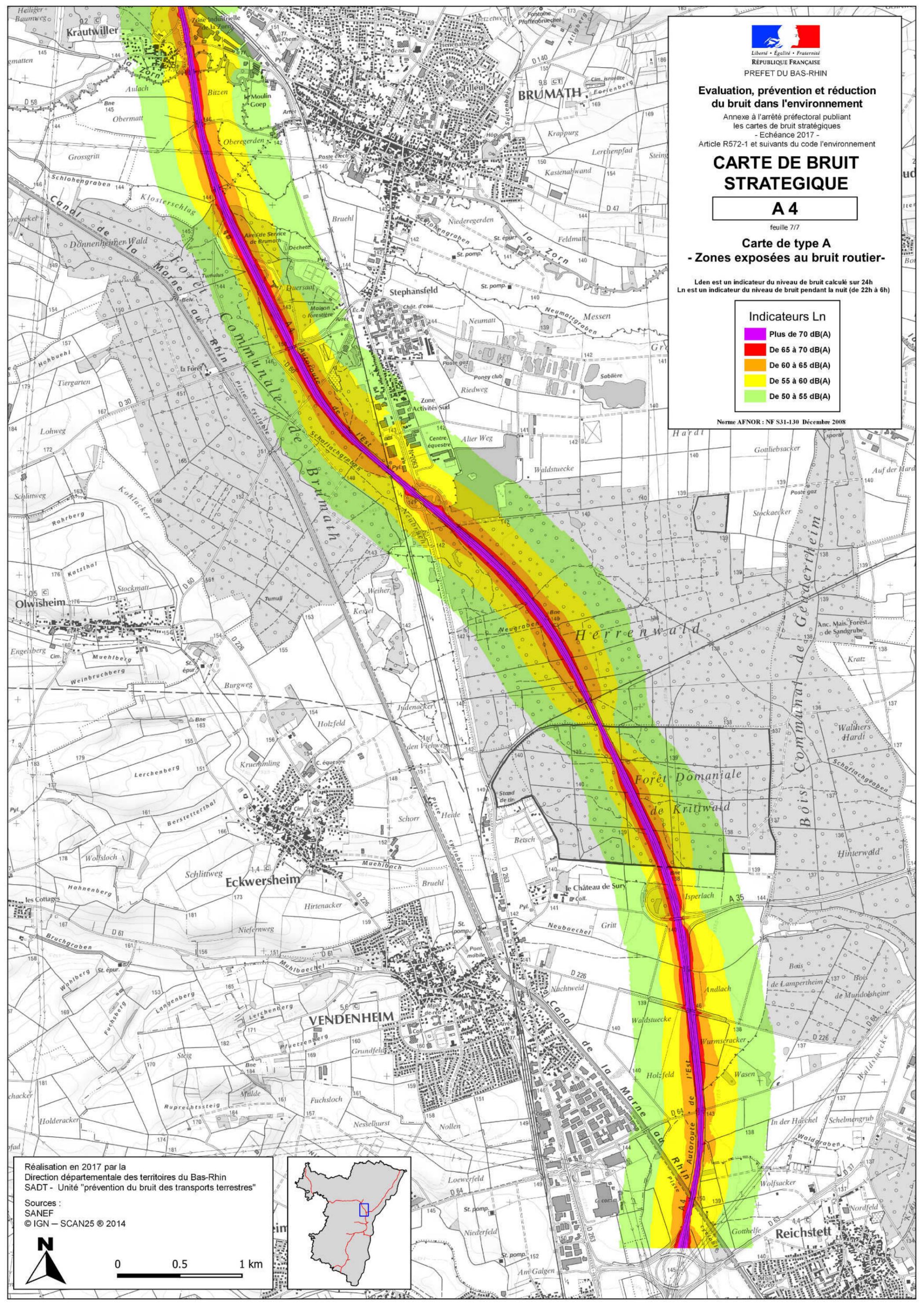
**Carte de type A
 - Zones exposées au bruit routier -**

Lden est un indicateur du niveau de bruit calculé sur 24h
 Ln est un indicateur du niveau de bruit pendant la nuit (de 22h à 6h)

Indicateurs Ln

Plus de 70 dB(A)
De 65 à 70 dB(A)
De 60 à 65 dB(A)
De 55 à 60 dB(A)
De 50 à 55 dB(A)

Norme AFNOR : NF S31-130 Décembre 2008



Réalisation en 2017 par la
 Direction départementale des territoires du Bas-Rhin
 SADT - Unité "prévention du bruit des transports terrestres"

Sources :
 SANEF
 © IGN - SCAN25 © 2014

